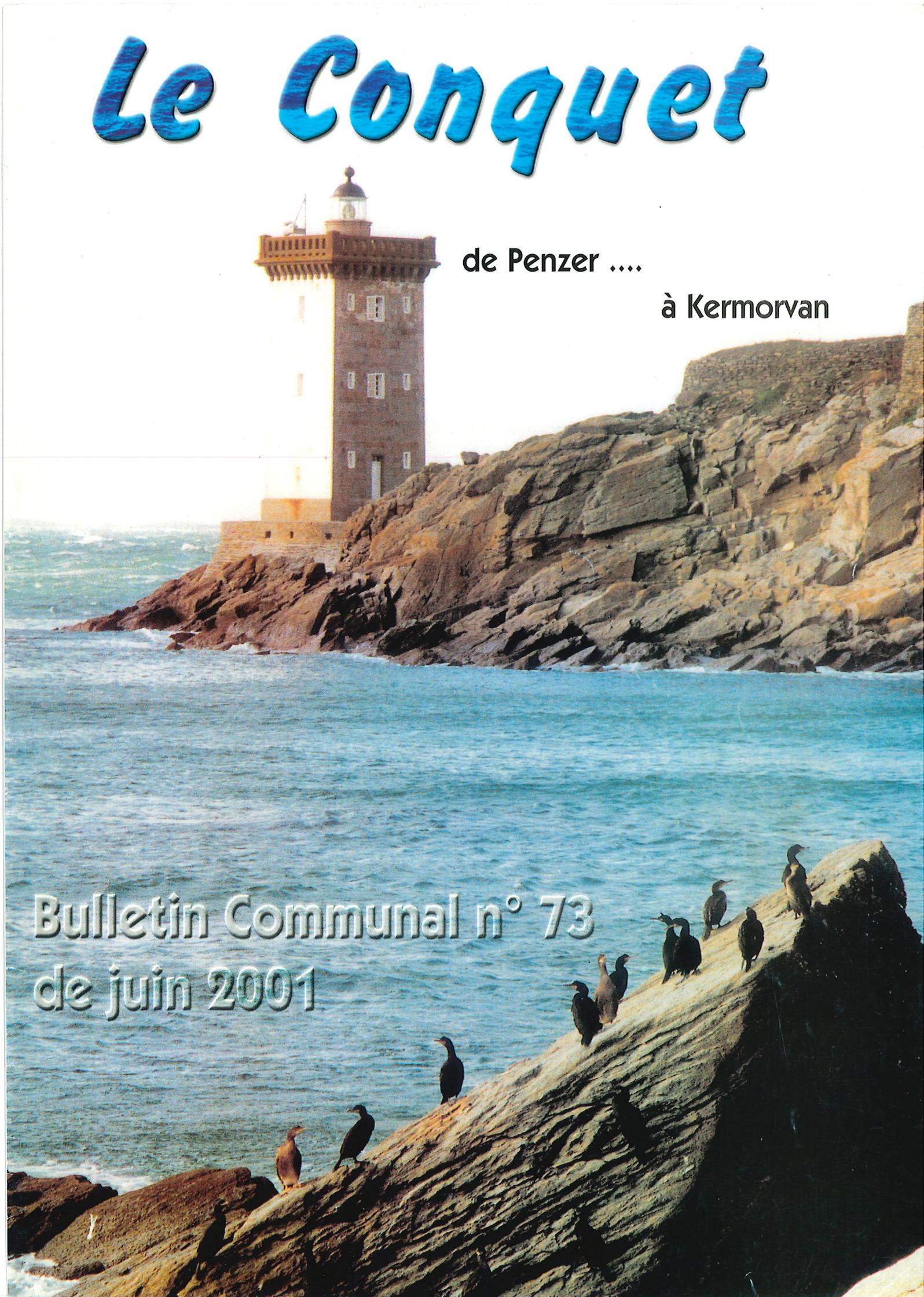


# Le Conquet

de Penzer ....

à Kermorvan

Bulletin Communal n° 73  
de juin 2001



# SOMMAIRE

- Editorial
- Commentaires sur le Budget Primitif 2001
- Travaux
- 460 enfants et adolescents scolarisés au Conquet
- Affaires Sociales
  - *Permettre aux personnes âgées de mieux vivre à domicile*
  - *Les enfants de l'espoir*
  - *La télésurveillance*
- Tourisme – Loisirs / Multimédia
- Des nouvelles de Béniguet
- Nouvelles des Associations
  - *Club des Mouettes*
  - *Comité de jumelage Le Conquet-Llandeilo*
  - *ASC Football*
  - *ASC Tennis*
  - *Basket-Ball Conquétois*
  - *Euphonia*
  - *Association des Plaisanciers du Conquet*
  - *SNSM*
  - *Tri Martolod*
  - *Bibliothèque pour tous*
  - *Union Nationale des anciens Combattants*
- Poème
- Pierres et Constructions au Conquet

# EDITORIAL

Les 11 et 18 mars 2001 les électeurs du Conquet ont élu leurs représentants au Conseil Municipal, et le 24 mars les conseillers ont désigné leur maire et les adjoints

Je voudrais, ici, remercier les électeurs et dire que l'ensemble des conseillers et moi-même mettront toute notre volonté et notre enthousiasme pour dynamiser notre commune.

Au cours de ces deux derniers mois, les Commissions Municipales se sont réunies, chacune dans leur domaine respectif, pour apporter des idées, suggérer des pistes de réflexion mais aussi pour désirer des réalisations et renforcer la vie communale (vie associative, sportive, culturelle, loisirs).

Certaines peuvent être satisfaites rapidement car elles portent sur des améliorations de notre vie quotidienne, d'autres demandent à être analysées plus finement et hiérarchisées.

Car, en effet, si les idées foisonnent, les contraintes budgétaires sont importantes et un étalement sur la durée de la mandature sera nécessaire pour les voir aboutir.

En outre, l'élaboration de certains projets importants, devra faire appel au concours de toutes les bonnes volontés, et ce bulletin sera, je le souhaite, entre autres moyens, un vecteur de communication privilégié.

Après un été sûrement ensoleillé qui verra comme chaque année la population quadrupler, le nombre de voitures en stationnement et en circulation augmenter, et qui permettra aux 170 plaisanciers de bénéficier du nouveau plan d'eau mis à leur disposition depuis le mois d'avril, je vous donne rendez-vous dès l'automne.

Le Maire.  
**G. MANACH**

# COMMENTAIRES SUR LE BUDGET PRIMITIF 2001

Il s'agit du premier budget du nouveau millénaire et le dernier présenté en francs avant l'entrée de l'EURO au 1er janvier 2002. Pour permettre ce passage dans les meilleures conditions le compte administratif de l'exercice 2001 sera présenté en francs et en euros.

L'autre particularité de ce budget c'est la mise en place au 1er janvier 2001 de la taxe professionnelle unique au niveau de la communauté de communes du Pays d'Iroise (C.C.P.I.) ce qui amène la collectivité à percevoir dorénavant les parts communale et communautaire des trois taxes : foncier bâti, foncier non bâti, taxe d'habitation à pression fiscale égale pour le contribuable.

Acte fondamental de la gestion municipale le budget primitif est le seul à pouvoir lever l'impôt et il doit donc, en principe, tout prévoir en respectant le principe le plus important qui est celui de l'équilibre budgétaire.

Si une nouvelle équipe municipale se doit, à l'évidence, de répondre à l'attente de ses électeurs qui comprendraient mal que le programme électoral qu'ils ont ainsi validé ne soit pas rapidement mis en œuvre, elle lui appartient, avant de s'engager dans un programme d'investissements de dresser un état des lieux de la situation financière qu'elle trouve à son arrivée.

Ainsi, malgré le laps de temps très court qui nous était imparti pour élaborer le projet de budget primitif 2001, nous ne pouvions faire l'impasse d'une appréciation préalable de nos marges de manœuvres financières avant de définir nos possibilités de dépenses d'équipement.

Très rapidement il nous est apparu que l'annuité de la dette allait peser lourdement sur les finances communales et qu'il fallait s'attendre à une répercussion non négligeable sur la capacité d'autofinancement nette (CAF) de l'exercice 2001. Cette progression de l'endettement trouve son origine dans la mise en place d'un programme ambitieux d'investissements au cours des deux dernières années auquel sont venus se greffer des événements imprévisibles tels que l'opportunité d'acquérir les bâtiments d'exploitation du centre radio-maritime en prévision de l'implantation du futur siège du Parc National Marin d'Iroise ou encore la reconstruction du mur de soutènement du Drellac'h.

Dans le même temps l'obligation de créer un budget annexe " CAMPING " privait la commune d'une partie de son autofinancement.

De cette analyse il en est résulté que la collectivité ne pouvait, dans l'immédiat, s'endetter d'avantage et qu'il lui appartenait donc de faire une pause dans ses investissements afin de reconstituer sa capacité d'autofinancement qui ne couvrait même pas le remboursement du capital de la dette. En effet la CAF nette mesure la capacité de la commune à couvrir à la fois ses charges de fonctionnement et l'annuité de la dette pas ses seuls produits de fonctionnement.

- Autofinancement de la section de fonctionnement  
1 677 800 F
- Capital de la dette à rembourser  
2 273 000 F

La commune du Conquet présente donc une CAF négative, ce qui signifie que la collectivité ne peut dégager aucune épargne pour le financement de ses investissements futurs. Cette situation est donc préoccupante car la commune ne peut s'endetter davantage et ne peut lancer de nouvelles opérations d'investissements importantes qui nécessitent toujours des emprunts nouveaux. Par ailleurs compte tenu du montant des emprunts réalisés sur la période 1999/2000 soit, 15 MF, et des engagements déjà pris pour les années 2001 et 2002 :

- remboursement de 1,9 MF de prêts relais TVA en 2002
- emprunts à contracter au 31.12.2001 et au 31.12.2002 pour respectivement 1,8 MF et 1,9 MF en règlement du solde de l'acquisition des bâtiments d'exploitation du centre radio-maritime.

cette décision de pause n'était pas suffisante pour maintenir les équilibres fondamentaux du budget et en conséquence un accompagnement fiscal s'avérait nécessaire si l'on voulait préserver l'avenir financier de la commune.

Face à ce constat il nous appartenait, solidairement, de prendre nos responsabilités d'élus en acceptant une augmentation modérée de pression fiscale communale de 3% ce qui représente une recette supplémentaire de 155 KF/an.

Sachant que la valeur locative moyenne d'un logement au Conquet est de 14 085 F le surcroît à payer sera de 67 F pour la taxe d'habitation soit 5,50 F par mois.

**Jacques LE GUILOU**  
*Adjoint aux Finances*

# TRAVAUX

## I – LA VOIRIE

Pas de gros travaux voirie pour l'année 2001, ceci pour des raisons budgétaires après les acquisitions foncières de ces dernières années et particulièrement des locaux des TELECOM à la Pointe du Renard.

L'entretien de la voirie n'est pas pour autant abandonné.

Un programme de travaux de voiries neuves pour les années à venir a été commandé auprès de la D.D.E, nous en reparlerons dans le prochain bulletin.

L'effacement des réseaux aériens du drellac'h jusqu'à la place St Christophe, sera effectué à la fin de cette année : coût de l'opération pour la commune 600 000 Francs.

Le parking de l'ancienne maison Le Noach, rue Ste barbe a été provisoirement aménagé avant la saison touristique. La commune étant, depuis mai, propriétaire de la maison voisine Pichon, un projet d'aménagement de l'ensemble avec le dojo sera étudié en fin d'année.

La réalisation de places de stationnement de véhicules le long de la route des Blancs Sablons (face au camping du Théven (80 places) hors chaussée et à l'est de la redoute de Wailly (60 places)) autorisé par le Ministre de l'environnement est maintenue pour la fin de cette année ou début d'année prochaine.

## II – LES BATIMENTS

L'extension de la poste, locataire des locaux communaux qu'elle occupe aux Océanics est terminée depuis le mois d'avril. Le loyer est bien entendu, revu à la hausse. Ces travaux ont été réalisés, à la satisfaction générale par nos ouvriers communaux. La maintenance des bâtiments communaux a été assurée de manière satisfaisante.

## III – ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement de la tranche

prévue en 1999 concernant Lochrist, sont terminés depuis mai et le réseau mis en service le 1<sup>er</sup> juin 2001.

Ce réseau correspond au bourg de Lochrist, aux rues du Phare de Lochrist, Pierre Loti, Surcouf, Cuirassé Bretagne, Porsliogan et un peu rue Robert Schumann. 95 nouveaux abonnés bénéficient ainsi du service public d'assainissement.

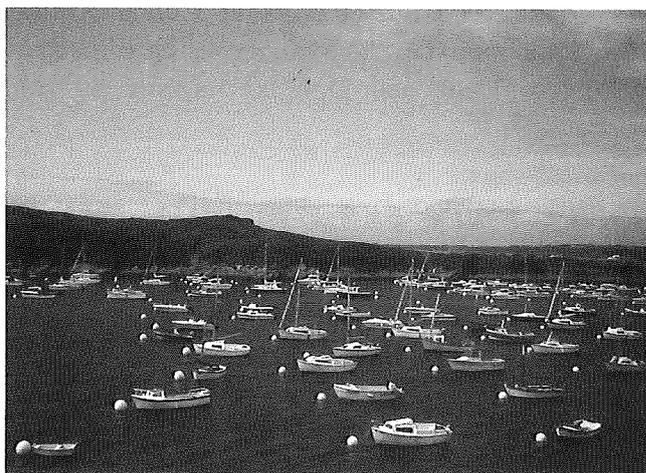
Le coût de ces travaux est de 2,5 M F HT.

La prochaine tranche de travaux d'assainissement aura lieu en fin d'année ou début d'année prochaine, elle concernera la rue Robert Schumann et le secteur à l'ouest de celle-ci. La pompe de relèvement se situant au Bilou.

## IV – LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Les améliorations portuaires pour la pêche et la plaisance ont commencé de façons diverses :

1 - Plaisance :



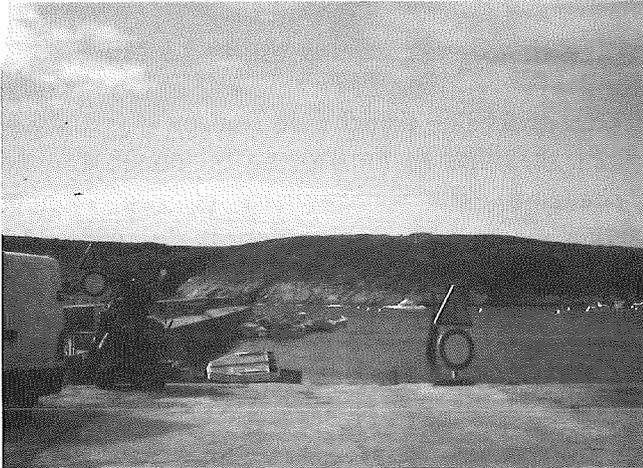
Pour ce qui est des améliorations pour la plaisance, les travaux se sont terminés de manière satisfaisante pour les usagers et ont été réceptionnés le 9 avril 2001. ces travaux consistaient à :

- La construction d'un chenal d'accès depuis le plan d'eau Vauquois et contournant le musoir du môle St Christophe à la côte -2,30 CM.

- La création pour dragage et déroctage d'une zone de mouillage de 5 ha arasée à la côte +0,70 CM pour recevoir 174 bateaux de plaisance à embossage.

Les premiers plaisanciers prenaient position sur leur poste le 28 avril 2001. Coût des travaux 4,5 MF HT.

## 2 - Pêche :



Les travaux d'élargissement de la cale St Christophe qui devaient être terminés pour juin ont été arrêtés par l'entreprise chargée de l'ouvrage. Celle-ci a été confrontée à un problème technique important lié à des essais de laboratoire qui auraient mal jugé la position du toit rocheux.

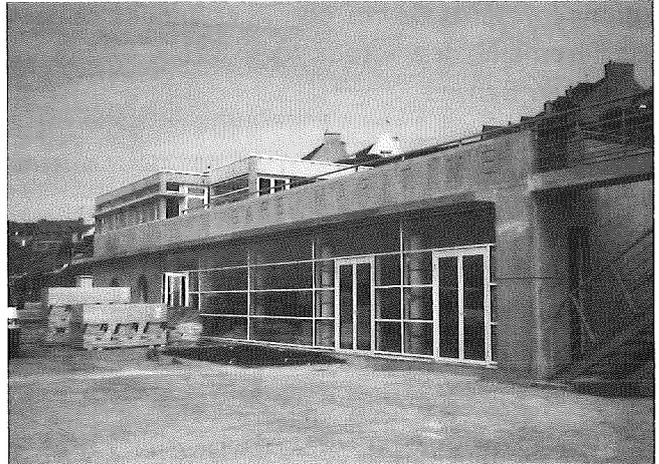
Ainsi le coût et la conception de l'ouvrage se trouvaient modifiés. Malgré les injonctions du Conseil Général, maître d'ouvrage, l'entreprise n'est pas revenue sur sa décision. Aujourd'hui, avec le Conseil Général, nous mettons tout en œuvre pour rendre la cale en partie accessible et sécurisée en :

- posant une perche signalant le danger
- arasant les palplanches au niveau de la cale
- couvrant les tirants par une chape de béton
- posant quelques enrochements en haut du rideau et en enlevant les déblais à l'intersection de la cale à la glacière.

Nous mettons tout en œuvre avec le Conseil Général pour que les travaux reprennent au plus

vite pour la bonne marche du port du Conquet. De nouveaux sondages sur l'estran seront réalisés du mardi 5 juin au mardi 26 juin 2001.

## 3 - Gare Maritime :



Elle sera opérationnelle et mise en service début septembre. Ce bâtiment accueillera au sol les billetteries des 3 compagnies maritimes (Penn ar Bed, Finist'Mer, Aquafaune), des toilettes publiques et à l'étage des bureaux dont celui du surveillant du port, une salle de réunion et une terrasse accessible au public. Cet ouvrage est totalement pris en charge par le Conseil Général.

## V - URBANISME

Le nombre de permis de construire demeure soutenu pour la commune depuis le début d'année, il est de 19 dont 1 résidence secondaire.

Approuvée par le Conseil Municipal du 27 octobre 1999, nous attendons toujours la création de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) afin de sauvegarder la qualité du bâti ancien et d'obtenir un label de «Petite Cité de Caractère».

**Guy MENGUY**  
*Adjoint aux Travaux*

# 460 ENFANTS ET ADOLESCENTS SCOLARISÉS AU CONQUET

Après les élections de mars dernier, la vie municipale a repris ses droits par l'examen des budgets de la commune dès le mois d'avril. La nouvelle municipalité a poursuivi son effort en faveur de la jeunesse tant au niveau scolaire qu'au niveau associatif. Des subventions municipales apportent aux associations des parents d'élèves un complément substantiel pour les activités périscolaires et, aux associations un soutien financier qui les aide dans leurs actions spécifiques auprès de la population.

## Un Conseil Municipal Jeunes

D'autre part, dans le cadre des activités de la commission scolaire-jeunesse, il est envisagé de créer à la rentrée prochaine, un Conseil Municipal jeunes. Il sera composé de jeunes de 10 à 16 ans qui seront les représentants de leurs camarades domiciliés sur la commune. Cette structure pourra devenir un relais entre les élus et les jeunes de la ville, un lieu de propositions et d'animation de projets dans divers domaines que les jeunes souhaiteront voir discuter au sein de commissions qu'ils devront mettre en place.

Une enquête auprès des jeunes dans le courant du mois de juin devrait faire ressortir une liste de candidats d'où ressortiront 19 conseillers élus par les jeunes au mois de septembre. Les enfants et adolescents non scolarisés au Conquet peuvent utiliser le questionnaire ci-joint et le déposer en Mairie.

## Accueil d'écoliers américains.

A la fin du mois de mai, Monsieur le Maire et des membres de la commission scolaire ont accueilli, à la Mairie douze élèves de l'école d'Aubudon de la Nouvelle Orléans en compagnie de leurs correspondants conquétois de la classe de CM2 de Patricia BARRE. Cette rencontre avec le concours des enseignants s'est déroulée dans la bonne humeur lors de la visite de la Mairie et lors du dialogue avec les élus sur le rôle de l'Administration Communale.

## Le Centre de Loisirs

L'été approchant, les administrateurs du CLSH " Les Dauphins " ont préparé la nouvelle saison estivale pour les enfants

et adolescents du Conquet. En plus des activités traditionnelles réparties sur des semaines à thèmes, le centre propose l'ouverture de mini-camps au mois de juillet et d'août dont quatre séjours pour les enfants de 5 à 12 ans et deux séjours pour les ados de 12 à 16 ans.

### ✓ En Juillet

Du **16 au 19 juillet** pour les enfants de **9 à 12 ans**, Sport et vacances au **GUILVINEC** avec au programme nombreuses activités aussi bien culturelles que sportives : Initiation à la **Planche à voile** (Stage) , **randonnées VTT** mais aussi découverte de l'environnement et des sites intéressants de la région...

Du **19 au 20 juillet** pour les enfants de **5 à 8 ans** : au **GUILVINEC**, au programme : **découverte du monde maritime**.

Du **23 au 27 juillet** pour les pré-ados : Séjour à la **BAIE DES TREPASSES** avec au programme **Surf** (Stage), **randonnées VTT** et **sports de plein air...**

### ✓ En Août

Du **6 au 10 août** pour les pré-ados : **SANTEC** avec au programme du **Char à Voile** (Stage) et des **randonnées VTT** mais également des activités diverses (animations, veillées inter-villes...) qui seront proposées par le centre Ile Desieck qui nous accueille.

Du **13 au 17 août** pour les enfants de **9 à 12 ans** Sports et vacances à **DOUARNENEZ** (Tréboul) avec au programme **Voile Optimist** (Stage) et **Randonnées VTT**

Du **20 au 22 août** pour les enfants de **5 à 8 ans** , **Découverte du monde maritime** et de l'**équitation** à **DOUARNENEZ** (Tréboul).

**Alain LE VEN**

*Adjoint aux Affaires Scolaires*



*Les écoliers américains et conquétois reçus à la mairie.*

# COMMUNE DE LE CONQUET

## Conseil Municipal des Jeunes

Enquête auprès des jeunes de 10 à 16 ans domiciliés au Conquet

Le Conseil Municipal envisage de créer un conseil municipal jeunes (CMJ) à la rentrée scolaire prochaine.

Les objectifs découlant de la mise en place du CMJ seront :

- D'informer les jeunes élus sur le fonctionnement et les compétences des institutions qui régissent notre pays.
- D'instaurer un véritable dialogue entre la jeunesse et les élus municipaux.
- Et de permettre aux jeunes de mettre en place des projets en développant leurs capacités d'analyse et en recherchant des solutions.

Le C.M.J. sera composé de 19 élus pour un engagement de 2 ans.

### 1) Souhaiteriez-vous faire partie de cette liste pour les élections ?

- oui  non

### 2) Si oui indiquez votre nom et votre adresse

Nom  Prénom   
Date de naissance   
Adresse

### 3) Etes-vous prêt à prendre des responsabilités au sein du CMJ ?

- oui  non

### 4) Quels sont les sujets qui vous intéressent ?

- environnement  
 culture  
 sport  
 communication  
 autres -  
-  
-

### 5) Quels sont vos attentes à la création de ce CMJ ?

.....  
.....  
.....

# " PERMETTRE AUX PERSONNES AGEES DE MIEUX VIVRE A DOMICILE "

Le souhait de chaque personne vieillissante est de pouvoir rester vivre chez elle. C'est pour cela qu'une politique de maintien à domicile doit prendre en compte tous les aspects de la vie au quotidien : Santé, Lien Social, adaptation de l'habitat... Adapter l'environnement à la dépendance de la personne.

Nous souhaitons tous vieillir chez nous et le développement des actions doit se poursuivre.

Le C.C.A.S. des communes du Conquet, Plougonvelin, Trébabu, Ploumoguier, Locmaria Plouzané souhaitent proposer aux personnes âgées, handicapées ou momentanément en perte d'autonomie un service de portage de repas à domicile en partenariat avec les Amitiés d'Armor.

Les C.C.A.S. ont fait le choix de ce partenaire en raison de :

- son implantation locale
- Son expérience : ce type de service fonctionne sur 8 communes à partir de la Résidence de Kerbleuniou à Gouesnou.

## ■ Fonctionnement

- Les clients peuvent commander 1 à 7 repas par semaine
- La livraison 3 fois par semaine
- Ce service permet de se restaurer tous les jours, y compris samedis, dimanches et jours fériés.
- Ce service bénéficie d'un suivi rigoureux, tant sur la qualité des produits, que sur l'équilibre alimentaire, l'hygiène de la distribution.
- Tous les régimes sont possibles : sans sel, sans sucre, mouliné...
- Le choix du menu est possible
- Le personnel qualifié vérifie à chaque passage qu'aucun des produits n'est conservé au-delà de la limite de conservation. L'agent vérifie également la température du réfrigérateur.
- Pour la remise en température du repas le micro-ondes facilite la tâche, le four traditionnel est tout à fait adapté.

- L'agent qui livre les repas est aussi un relais : en cas de problème il connaît les différents intervenants auprès de la personne : Aide ménagère, Médecin, Infirmier, Famille...

- Les repas préparés à la Résidence du Streat-Hir au Conquet sont distribués en livraison froide.

- Le repas type sera composé de la manière suivante :

- I Potage
- I Hors d'œuvre
- I Plat principal
- Fromage et Salade
- Dessert
- Pain, beurre

Le repas particulièrement copieux permet d'assurer pratiquement le repas du soir en y rajoutant un fruit ou un yaourt (expérience de Gouesnou).

## ■ La Facturation

Les Amitiés d'Armor facturent l'ensemble des repas au C.C.A.S.

Le C.C.A.S. établit une facture par client. Il n'y a aucune relation d'argent entre le client et les Amitiés d'Armor.

Le repas sera facturé 46 Francs.

Le portage des repas soulage l'Aide ménagère afin de réaliser toutes les tâches auprès de la personne âgée.

Chacun sait qu'il n'est pas évident de composer un repas équilibré et varié pour une ou deux personnes. Dans les heures accordées, l'Aide ménagère a-t-elle le temps de préparer un Bœuf Bourguignon ou un Kig ha Farz qui fait tant plaisir.

Ainsi elle est libérée ou plus disponible pour accorder un autre accompagnement auprès des personnes.

**Jean-Luc MILIN**

*Adjoint aux Affaires Sociales*

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LE CONQUET

## Questionnaire

### PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Si un nombre suffisant de personnes de Le Conquet est intéressé, un service de **portage de repas à domicile**, payant, pourrait être mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale.

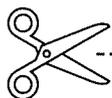
C'est pourquoi je vous invite à répondre à ce petit questionnaire qui nous permettra d'étudier cette possibilité.

Le coupon détachable qui accompagne ce document sera à déposer en Mairie.

**Le Maire de LE CONQUET**

*Président du C.C.A.S.*

Gilbert MANAC'H



### QUESTIONNAIRE

#### Renseignements Facultatifs

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

● Je suis intéressé(e) par le portage de repas à domicile sachant que chaque repas vaudra 46 Francs.

● Nombre de personne(s) concernée(s) dans le foyer :

● Nombre de repas souhaité(s) :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Tous les jours         | <input type="checkbox"/> 1 fois par semaine     |
| <input type="checkbox"/> 2 fois par semaine     | <input type="checkbox"/> de façon occasionnelle |
| <input type="checkbox"/> Autre à préciser ..... |   |

● Observations éventuelles : .....

.....

.....

.....

## LES ENFANTS DE L'ESPOIR



Il y a maintenant vingt ans que l'Association Céline et Stéphane Leucémie Espoir a ouvert ses portes. Cette association, au service des malades et de leurs familles mène un combat acharné pour que, comme dirait Dan Ar Braz, le parrain de l'association, les malades puissent être soignés au pays. L'ACS est un soutien important pour les malades et leur famille. En effet cette année, une dizaine de chambres stériles ont été équipées de visioconférence. La lutte contre la maladie mais aussi la lutte contre l'isolement est pour l'ACS une priorité.

Lors de la dernière assemblée générale, le Président, André CIVRAY a annoncé que la demande de pratique des allogreffes au CHU avait enfin été accordée.

Toutes ces installations coûtent cher. Pour pouvoir aider les familles moralement et financièrement, permettre aux enfants de suivre une scolarité normale et voir enfin un sourire sur leur visage, l'ACS a besoin de nous. Cette " saleté de maladie, comme le disait un malade, vous tombe sur la tête sans que vous le sachiez ".

**Au mois de novembre prochain, les enfants des écoles et du collège du Conquet et des écoles de Plougonvelin vont courir ensemble contre cette maladie, une manière de montrer aux enfants et aux adultes atteints de la maladie qu'ils ne sont pas seuls.**

Pour que cette manifestation puisse se dérouler au mieux, nous sommes à la recherche de sponsors qui voudraient bien nous aider. Nous faisons aussi appel aux associations des deux communes qui seraient intéressées pour nous donner un coup de main et même y participer.

**Pour toute information téléphoner au 06 66 20 42 60 ou s'adresser aux Mairies de Plougonvelin et du Conquet.**

## LA TELESURVEILLANCE

Le fil qui relie à la vie.

Pour vivre en sécurité.

Pour une politique responsable de maintien à domicile.

Le secours à domicile 24H sur 24.

Afin de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées. La Télésurveillance un service très performant d'assistance à distance des personnes. Son action est complète et allie sécurité, secours et soutien psychologique pour un coût minime en comparaison des services qu'elle rend. C'est un outil de prévention de première nécessité dans un souci d'action efficace pour le maintien à domicile en milieu rural et pour lutter contre l'isolement et l'exclusion. C'est un système simple et intelligent d'assistance à distance qui relie 24 heures sur 24 une personne isolée âgée ou handicapée à ceux qui peuvent lui porter secours.

### Comment ça marche ?

Chaque abonné est muni d'un transmetteur branché sur sa ligne téléphonique et d'une télécommande (pendentif, montre ou badge pour les résidences de personnes âgées) qu'il porte sur lui. En cas de chute ou de détresse, une simple pression sur la télécommande déclenche l'alarme auprès du centre d'écoute permanent, le dialogue s'instaure.

Selon la situation, l'organisme de surveillance déclenche une intervention. Ami, voisin ou parent (choisi par l'abonné) voire médecin, pompier, SAMU ou gendarmerie se rend aussitôt au domicile de l'abonné. Quelques minutes plus tard la société de surveillance rappelle pour vérifier que la personne est secourue.

### Que faut-il pour l'installation d'un transmetteur ?

- Une prise électrique et une prise téléphonique qui doivent être relativement proches l'une de l'autre.
- La liste des personnes qui vont être dans le réseau (nom, prénom, adresse et numéro de téléphone).
- Le nom, le prénom et le numéro de téléphone du médecin.
- Un relevé d'identité bancaire.

Quelques personnes de notre commune adhèrent à ce jour à ce service et en sont satisfaites. Grâce à une télécommande, qu'elles portent sur elles jour et nuit, elles continuent à vivre à leur domicile en toute sécurité.

Différentes sociétés (ou organismes) proposent ce service. Au Conquet, pour plus de renseignements, vous pouvez contacter:

L'ADMR: Mme JEAN au 02 98 89 08 34

Les Aînés Ruraux : Mme BLONCE au 02 98 89 03 16

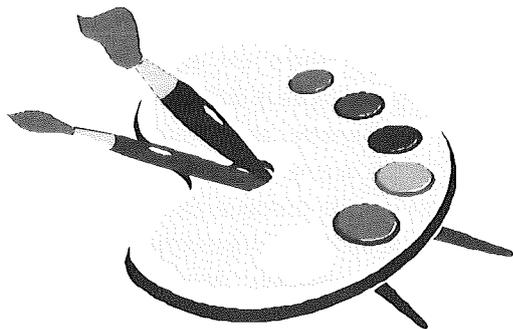
# TOURISME - LOISIRS / MULTIMEDIA

Nous y sommes, la saison 2001 est là, et au vu des prévisions de location, les touristes seront cette année au rendez-vous.

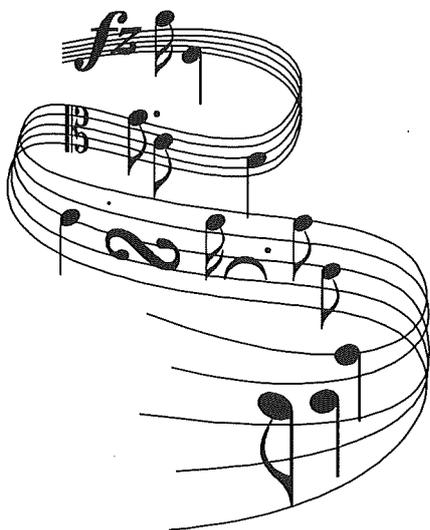
L'Office de Tourisme se prépare activement à recevoir ce flux de visiteurs : le plein de documentation est fait et le nouveau plan du Conquet est prêt.

La navette, mise en place depuis quelques années, reprendra son service, du parking des îles à l'embarcadère, afin d'alléger le stationnement sur le quai, encore plus restreint cette année, les travaux de la gare maritime n'étant pas terminés.

**Côté expositions**, nous accueillerons les **Peintres de la Rade** devant l'église au local des Mouettes et **Madame GARREAU** artiste de Plougonvelin, dans l'ancien Office de Tourisme.



**Côté festivités**, les "**Mercredis Musicaux**", rendez-vous habituel des Conquetois et des touristes, nous proposerons leurs soirées à thèmes.



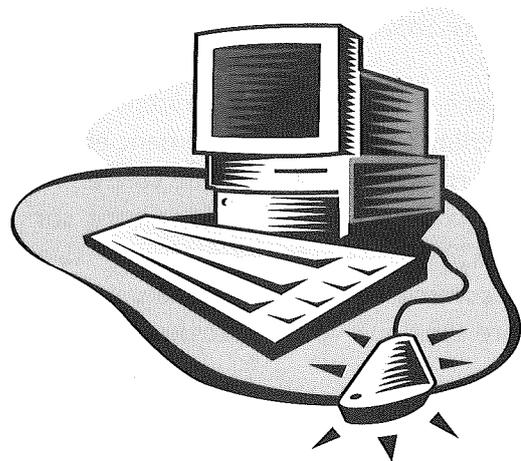
notoriété, et devient sans aucun doute, la fête du Conquet. Cette année encore, les organisateurs et tous les bénévoles nous préparent un joli programme. N'oublions pas que leur objectif est l'achat d'un nouveau canot tout temps, ce qui mérite doublement une visite à leur grande manifestation.

**Côté loisirs et découvertes**, l'Office proposera, ses **randonnées pédestres** tous les mercredis matins. Notez le rendez-vous, départ à 9H00 devant l'Office.

Le **Centre Multimédia**, ouvert depuis quelques mois, connaît un beau succès.

Une mise à jour de certains logiciels devrait se faire avant la prochaine rentrée scolaire ainsi que l'achat de quelques accessoires demandés.

Les cours informatiques ne reprendront qu'en septembre, avec sans doute une nouvelle formule suite aux vœux des utilisateurs.



Je rappelle que ce centre est ouvert à tous, initiés comme non initiés, jeunes comme moins jeunes, qu'il est à la disposition de toutes les écoles du Conquet et du CLSH, alors n'hésitez pas, venez assister à une petite démonstration; Bruno, notre animateur vous attend.

A tous, une bonne saison, et des vacances ensoleillées.

**Xavier JEAN**

*Adjoint au Tourisme*

La **fête de la SNSM** prend d'année en année, une belle

# DES NOUVELLES DE BENIGUET

Depuis plus de 10 ans, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), anciennement ONC, s'occupe activement de la gestion de l'île de Béniguet.

Ainsi, les gardes nationaux, dans le cadre de missions techniques ou de leurs missions de surveillance générale de l'environnement, assurent une présence ponctuelle en automne et en hiver et une présence permanente au printemps et en été, période sensible pour la reproduction des oiseaux, notamment.

C'est à ces occasions que vous nous avez peut-être croisés ou rencontrés, sur le port, sur une île ou en mer.

Nous avons fait, toutes ces dernières années, des efforts pour mieux communiquer sur nos missions et sur la nécessité d'être vigilant à préserver un patrimoine naturel d'une extraordinaire richesse et d'une incroyable beauté.

Nous avons peut-être atteint une partie de l'objectif : beaucoup d'habitants de Molène ou du Conquet nous connaissent et savent que nous sommes un service public dont le rôle principal est d'aider la population locale et ses élus à conserver ce site exceptionnel. Malgré cela, il nous semble qu'une partie de la population méconnaît encore notre rôle d'agents de l'état. C'est pour cette raison nous avons souhaité pouvoir donner plus d'informations aux administrés des communes de Molène et du Conquet par le biais des journaux municipaux.

Que les maires de ces deux communes en soient remerciés.

Saison 2000 :

Comme tous les ans, deux stagiaires BTS "gestion et protection de la nature" ont passé 3 mois sur l'île, avec pour thèmes d'étude le suivi de la nidification des différentes espèces de sternes et de quelques autres espèces emblématiques (huîtriers pie, gravelots, certains passereaux) et le suivi des expérimentations de restauration des pelouses insulaires, gagnées pour certaines par la friche et que l'on voudrait remettre dans l'état où elles devraient être (programme LIFE îlots marins). Pendant toute la saison, ces stagiaires sont encadrés par les gardes présents qui se relayent tous les 8 jours par équipes de 2 à 4 en fonction du travail prévu.

Pendant la saison, Béniguet sert également de "laboratoire à ciel ouvert" pour différents chercheurs universitaires ou d'organismes tels que l'INRA ou OCEANOPOLIS qui peuvent étudier sur le terrain les espèces et le fonctionnement des écosystèmes insulaires ou marins. C'est la raison pour laquelle vous verrez peut-être sur l'île des personnes habillées en civil, jumelles et carnet de notes à la main, maniant parfois de curieux appareils électroniques... Lorsque ce travail doit s'effectuer sur la partie terrestre de l'île, ces personnes détiennent une autorisation spéciale délivrée par le directeur de la réserve ou son délégué ; en effet, l'accès à cette partie est interdit par arrêté préfectoral, pour éviter de perturber certaines espèces très fragiles qui y vivent, nichent ou poussent.

Nous avons aussi souhaité depuis plusieurs années avoir un caractère exemplaire et reproductible de la gestion de la présence humaine sur un site isolé : l'électricité se fait à partir de panneaux photovoltaïques, (partenariat ADEME .EDF, syndicat d'électrification du canton de St Renan – ONCFS) et l'eau douce est obtenue à partir de l'eau de mer grâce à un dessalinisateur. Un tri sélectif des ordures ménagères est effectué avant rapatriement sur le Conquet :

le verre, le plastique et les emballages métalliques sont séparés, les cartons et emballages papiers sont brûlés, les déchets organiques mis dans un silo à compost. Un potager insulaire a été recréé, amendé comme autrefois avec du goémon d'épave ; la production est faible, mais nous sommes sûr de sa qualité ! Afin de vous offrir une île propre, le ramassage des déchets amenés par la mer sur l'estran est réalisé tous les ans par les gardes (environ 10m3 de déchets chaque année). Le retour sur le continent de ces déchets est organisé en collaboration avec la communauté des communes du pays d'Iroise (CCPI).

Beaucoup de personnes du Conquet croient que l'île est interdite : c'est absolument faux, tout le monde peut se rendre sur les plages et les grèves dont l'accès est totalement libre, faire une partie de pêche à pied ou à la ligne, faire le tour de la partie nord (en traversant vers les bâtiments) ou tout simplement y passer la journée.

Si vous débarquez à Béniguet, vous aurez probablement l'occasion de rencontrer les gardes ou les stagiaires qui se feront un plaisir de vous renseigner. Ils vous indiqueront notamment les zones où les oiseaux nichent et où il faut éviter de les déranger. Si vous le désirez, nous pourrions vous remettre une petite brochure sur la richesse de l'île. Nous organisons également tous les ans des visites guidées dont les dates sont annoncées dans la presse et sont également communiquées au syndicat d'initiative.

En 1947, un film était tourné sur Béniguet : il s'appelait "Goémons" et retraçait la vie très dure des goémoniers et des paysans sur l'île. Au mois d'août 2000, un autre film a été tourné sur Béniguet ; il s'agit d'un film "d'auteur" relatant la vie d'une famille sur l'île. Ce film doit sortir au printemps 2001 et s'intitulera "Entre nous". Le tournage a eu lieu dans la partie anthropisée (zone des bâtiments) et sur la plage. Les images sont, paraît-il, très belles...

Quant au "Club Méditerranée" sur Béniguet, c'est une expression employée avec humour par certains habitants du Conquet, en souvenir probablement de quelques bons moments passés sur l'île avant que sa gestion ne soit reprise par l'ONCFS ; En effet, le travail réalisé tous les ans est peu compatible avec une vie oisive ! :

La réalisation des différentes études en cours, les sorties nautiques prévues sur l'archipel, l'entretien des bâtiments et du matériel et la logistique liée à toutes ces missions sont autant d'activités qui occupent largement le temps de travail. Bien évidemment, en dehors de ce temps de travail, les personnels peuvent, sur les parties où l'accès est autorisé à tout le monde, se livrer à des activités de loisir compatibles avec les objectifs de conservation de l'île.

Pour la saison 2001,

Deux nouveaux stagiaires seront sur Béniguet avec les équipes de gardes à partir du mois de mai. Si vous débarquez sur l'île, n'hésitez pas à venir jusqu'à la maison, vous y serez toujours les bienvenus. Nous sommes d'ailleurs toujours intéressés par ceux qui ont gardé en mémoire ce qui se passait sur l'île autrefois.

Cette "mémoire" est un patrimoine que nous souhaiterions ne pas laisser disparaître.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre au 02 97 55 46 67.

**Pierre Yesou** *Directeur de la réserve*  
**Louis Gérard d'Escrienne** *Inspecteur régional*

# NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

## CLUB DES MOUETTES

Durant le premier semestre, les activités ont été nombreuses et c'est toujours avec plaisir que l'on se retrouve pour participer aux sorties proposées. Le moment fort a été la participation du club à la journée de l'ADOT le mardi 9 Janvier, la vente de crêpes a permis de remettre un chèque de 2 700 Francs à la Présidente de cette association dans le but de venir en aide aux personnes nécessitant un don d'organe.

La galette des rois du 13 janvier nous a donné l'occasion de nous réunir et d'offrir aux invités une représentation préparée par notre troupe de Théâtre. L'après-midi s'est déroulé en chansons et s'est terminé par de la danse et dans une très bonne ambiance.

Le loto une fois par mois est très apprécié par une cinquantaine de participants, de nombreux lots récompensant les gagnants.

Le chant également une fois par mois, nous donne l'occasion de se souvenir des airs d'Antan.

Les Thés dansants obtiennent toujours un franc succès. La sortie dans les Côtes d'Armor a été une réussite, ce qui a permis de découvrir ces petits ports situés sur la Manche, endroits très pittoresques et bordés de magnifiques maisons où bon nombre d'écrivains y viennent puiser leur inspiration. Endroits également propices au tournage de films.

Nous rentrons bientôt dans l'EURO, des séances d'information et d'initiation ont lieu au club.

Actuellement, le bureau étudie l'organisation de la vente artisanale du Dimanche 8 Juillet, nous comptons sur la présence de nombreux visiteurs.

### **Un rappel des activités hebdomadaires du Club**

*Le Mardi* : dominos, Triominos, Cartes, Tricot, Boules.  
Un café est servi à 16H00.

*Le Vendredi* : Occupations semblables avec une marche d'une heure trente.

En résumé, le club se porte bien et compte 160 adhérents. Nous invitons les pré-retraités et nouveaux retraités à nous rejoindre, ce qui permet de se rencontrer et de rompre l'isolement.

**Le Bureau.**

## COMITE DE JUMELAGE LE CONQUET - LLANDEILO



Nous avons pensé intensément à nos amis Gallois, le long week-end du 4 au 8 Mai 2001 ! Ils ont en effet annulé leur voyage pour ne pas risquer de porter préjudice aux agriculteurs Finistériens en amenant le virus de la fièvre aphteuse. Nous leur sommes très reconnaissants d'avoir pris cette décision. Rendez-vous est pris la semaine du 6 au 12 Mai 2002, pour fêter au Conquet, 21 ans d'amitié, au lieu de 20... ! L'attente aura été longue et l'échange n'en sera que plus intense...

La vente du Muguet, ce premier Mai, sous une pluie battante s'est bien déroulée. Merci aux Conquetois de leur accueil.

**Au centre multimédia, notre adresse E-mail est : [jumelage2001@hotmail.com](mailto:jumelage2001@hotmail.com)**

**Les adresses des 3 écoles primaires de Llandeilo sont les suivantes :**

**[Prif.ffairfach@ysgolccc.org.uk](mailto:Prif.ffairfach@ysgolccc.org.uk)**

**[llandeilo@ysgolccc.org.uk](mailto:llandeilo@ysgolccc.org.uk)**

**[disgyl.llandeilo@ysgolccc.org.uk](mailto:disgyl.llandeilo@ysgolccc.org.uk)**

**N'hésitez pas à les contacter...**

Nous serons bien sûr présents aux brocantes de Juillet et Août.

En attendant, nous donnons rendez-vous à tous ceux qui le souhaitent pour une journée détente et barbecue , le DIMANCHE 1<sup>er</sup> JUILLET au Fort Saint Louis.

## ASC FOOTBALL



Foot sport populaire par excellence doit rester à la pointe de la Bretagne un sport majeur. Pour nos jeunes et moins jeunes se retrouver sur la pelouse de notre stade "bien entretenu" doit offrir de grands moments.

L'année 2000/2001 ne restera pas dans les annales, mais nous allons tout mettre en œuvre pour remonter à l'échelon supérieur.

Pour nos 70 licenciés et pour l'encadrement nous demandons aux bénévoles de se manifester en contactant le 02 98 89 19 27.

## BONNES VACANCES A TOUS...

## A.S.C. TENNIS



La saison 2000-2001 va bientôt prendre fin ; Saison encourageante puisque les effectifs sont en hausse. Le club compte actuellement 42 licenciés, grâce notamment à l'arrivée des jeunes.

Des cours sont dispensés le Jeudi de 18H00 à 20H00 et le Samedi de 10H00 à 11H00 par Amélie SCLIPPA, joueuse de l'équipe féminine qui prépare une licence STAPS. Il est dommage que l'état déplorable des 3 courts extérieurs ne permette pas aux adhérents d'affiner la pratique du tennis de façon convenable.

Les équipes engagées en championnat ont connu des parcours divers. Chez les hommes, l'équipe 1 évoluait en Départementale 2 et termine la saison à la 4ème place. L'équipe 2, quant à elle, évoluait en Départementale 4 et sa première place lui permet d'accéder la saison prochaine à la Départementale 3. Les féminines, après avoir expérimenté la Régionale 2, d'un niveau relevé, vont retrouver la Départementale 1 et des rencontres plus équilibrées.

Si vous êtes intéressés par la pratique du tennis, vous pouvez contacter le club au 02 98 89 07 14.

## BASKET BALL CONQUETOIS



2001 est une année marquante pour notre club puisque c'est le **20<sup>ème</sup> Anniversaire du B.B. Conquétinois**. Pour marquer cet événement une grande fête sera organisée les 2 et 3 novembre 2001 (initialement prévue les 1 et 2 juin dernier mais reportée car date trop tardive par rapport à la fin de saison).

Au terme de cette **20<sup>ème</sup> saison**, le bilan global est satisfaisant, même si tous les objectifs fixés n'ont pas été atteints.

Nos **Seniors Filles I** évoluaient, pour la première fois dans l'histoire du club, en Pré-nationale 2 (championnat régional) Une 5<sup>ème</sup> place pour une première participation dans championnat nous satisfait pleinement.

Nos **Seniors Garçons I** ont raté de peu la montée en Pré-nationale 2, ce qui était le challenge fixé en début de saison. Leur 3<sup>ème</sup> place en **Excellence Départementale** les maintient dans cette division.

Le bilan de nos autres équipes est tout aussi honorable :

- Les **Seniors Garçons et Filles II** décrochent, respectivement, une 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> place en Championnat Promotion Honneur 2<sup>ème</sup> division.
- Classement de nos équipes de jeunes :  
**Cadets** : 7<sup>ème</sup> en championnat Honneur.  
**Minimes Garçons** : 1<sup>er</sup> en championnat Honneur  
**Minimes Filles** : 7<sup>ème</sup> en championnat Excellence.

### Manifestations :

- **Du 13 au 16 avril 2001** nous avons reçu quatre équipes Galloises du club des **Cardiff Clippers** : une équipe Vétéran, une Senior Fille, une Cadet et une Minime Garçon.

Les Seniors Filles et les Vétéran Conquétinois ont battu, sans grande difficulté, leurs homologues Gallois. Quant aux rencontres Cadets et Minimes Garçons, les jeunes Gallois ont remporté tous leurs matches. A noter la bonne prestation des Minimes Garçons Conquétinois, qui malgré une défaite n'en ont pas moins démérité.

- **Le Samedi 26 mai 2001** s'est tenue, à la salle omnisports, notre Assemblée Générale.
- **Le Samedi 25 août 2001** aura lieu la **21<sup>ème</sup> édition du Challenge Pen Ar Bed** avec une compétition Départementale le matin et une Régionale en fin d'après midi et soirée.

**BONNES VACANCES !**

# EUPHONIA

## Association de musique et dance Le Conquet - Plougonvelin

### Musique :

De nombreuses disciplines vous sont proposées : guitare, batterie, percussions (djembe, bongos...), piano, flûte à bec, clarinette, éveil musical, technique vocale enfants et adultes, solfège enfants et adultes.

### Danse :

L'association propose 3 cours de danse moderne et contemporaine (6/8 ans, 9/12 ans, et plus de 13 ans) ainsi qu'un cours de danse traditionnelle bretonne.

### Projet pour la rentrée :

- Création d'un ensemble instrumental
- Ouverture aux instruments traditionnels (bombarde, accordéon diatonique...)
- Regroupement avec Mélomania, l'association musique et danse de Ploumoguer : un premier pas vers une structure intercommunale (un regroupement avec Locmaria-Plouzané est prévu pour septembre 2002) afin d'offrir un éventail d'instruments plus large.
- Attention, pour des raisons de comptabilité, il serait préférable que les inscriptions de la rentrée prochaine soient réglées en EUROS. Pensez à vous procurer un carnet de chèques. Merci de votre compréhension.

A Bientôt.  
**Le Bureau**

### Renseignements :

Musique : Pascal DECHOSAL 02 98 48 31 80  
Danse : Soizig CLAVIER 02 98 89 08 52

# SOCIÉTÉ NATIONALE DE SAUVEGARDE EN MER

## STATION DU CONQUET



Depuis 1867, Le Conquet possède une Station de Sauvetage en mer. C'est une des 255 stations en service en France qui, l'an

dernier ont réalisé 4 877 interventions de sauvetage, assisté 2 953 bateaux, secouru 8 738 personnes et sauvé 577 autres. En métropole les moyens nautiques de la S.N.S.M. ont effectué 50,3% des heures de mer consacrées au sauvetage. Environ 3 000 sauveteurs bénévoles peuvent à tout moment appareiller de chaque point du territoire.

Sur cet ensemble, la station du Conquet a assuré 19 sorties, assisté 16 navires et porté secours à 94 personnes.

Et cela, malgré les 27 ans de la "Jeanne Pierre" et les 25 ans de "Brest-les-Abers", grâce à une équipe d'une trentaine de volontaires qui se donnent sans compter. Nous ne pourrions continuer que grâce à l'aide de tout le monde. Les personnes que nous avons secouru n'étaient peut-être pas

# ASSOCIATION DES PLAISANCIERS PORT DU CONQUET

L'association est placée sous la Présidence d'Honneur de Monsieur Le Maire et le siège social est situé à la Mairie du Conquet.

### L'association a pour buts :

- 1° - De créer un climat de camaraderie au sein d'un groupe de personnes aimant la mer et l'utilisant pour ses loisirs.
- 2° - De développer dans le cadre des règlements maritimes, la navigation de plaisance au Conquet.
- 3° - De rechercher des solutions à tous les problèmes intéressant la collectivité des plaisanciers.
- 4° - D'assister ou de représenter le cas échéant tel ou tel de ses membres qui serait l'objet à l'occasion de son activité de plaisancier, de litiges avec les pouvoirs publics ou avec les tiers.

Dans ce cadre : **l'Assemblée Générale** qui se réunira le **SAMEDI 7 JUILLET à 15H00** traitera des sujets suivants :

- Travaux du Port, suggestions d'amélioration.
- Position des adhérents sur la tarification envisagée.
- Projet du Parc National Marin.
- Questions diverses.

Tous les plaisanciers non encore adhérents sont invités à nous rejoindre (Cotisation 60 F). Notre secrétaire se fera un plaisir d'enregistrer votre adhésion au 02 98 89 04 27.

### **Le Président.**

J.C. JEZEQUEL

de votre famille, mais demain...

La simple adhésion coûte 130,00 F. Pour nous cela représente un pot de peinture, quelques litres de gasoil, un peu d'huile pour les moteurs...

Bientôt, avec vous, nous pourrions recueillir les fonds nécessaires à la construction d'un nouveau bateau de sauvetage. En ce troisième millénaire, Le Conquet se doit de posséder un moyen moderne et efficace.

Nous vous donnons tous rendez-vous pour notre **FÊTE ANNUELLE** qui aura lieu cette année le **DIMANCHE 22 JUILLET**.

### **Le Président de la Station**

Didier QUENTEL



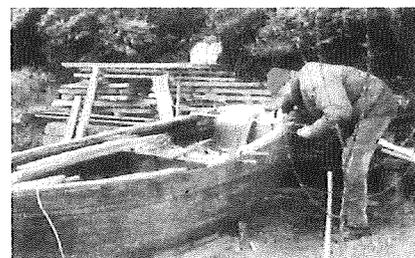
13, rue Troadec  
29 217 Le Conquet.  
<http://trimartolod.free.fr>



L'association Tri Martolod, qui fête cet été son dixième anniversaire, a pour but la restauration et l'utilisation des anciens bateaux de travail en bois. Elle compte aujourd'hui trois bateaux, que vous pouvez voir à la belle saison au pied de la maison des Seigneurs :

| La Mouette  | Goéland   | Toutouic   |
|---|---|--|
| <p>C'est un cote caseyeur-coquiller de l'Iroise. (1939, Camaret)<br/>Longueur 8m10, demi-ponté (il était creux à l'origine, avec un poste avant ponté).<br/>Grément aurique.<br/>Restauré en 1995-96.</p> | <p>Misainier bigouden de Kéritey Penmarc'h, qui pratiquait la pêche aux lignes. (1947, Pont l'Abbé)<br/>Longueur 6m30.<br/>Une misaine (et foc en option).<br/>demi-ponté.<br/>Restauré en 1991-92.</p> | <p>Canot à misaine, construit pour la pêche aux sonneurs. (Le Conquet, 1951)<br/>Longueur 4m40.<br/>Misaine, godille et avirons.<br/>Restauré en 1999.</p> |

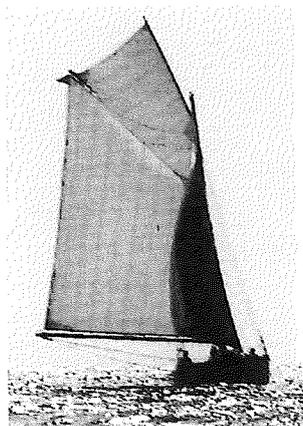
L'association est ouverte aux amateurs de voile traditionnelle comme aux bricoleurs désireux d'apprendre quelques techniques particulières aux bateaux bois. Il suffit d'être adhérent pour participer aux activités (cotisation 82 francs pour 2001).



*Le canot en chantier*

### Les projets de 2001 : Travaux

- Achever la reconstruction de l'annexe de pigouiller. La charpente est refaite, reste le bordage. Elle flottera cet été.
- Installer le banc de pompe et reconditionner le moteur sur la Mouette.



*La Mouette au large*

### Navigations (tout n'est pas encore prévu !)

- Portsall
- Le Conquet (fête de la SNSM)
- Paimpol (fête du chant de marins)  
3-4-5 août
- Porspoder
- Sorties dans le coin et dans les îles,  
à la journée.



*Dans les bassins de Brest 2000  
Goéland, Toutouic*

# BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Place Charles Minguy - 29217 LE CONQUET  
Tél. 02 98 89 19 38

## BILAN DE L'ANNÉE 2000

### 1 - ACHAT DES LIVRES "SECTEUR JEUNESSE" :

| Livres E |        |        |        |      |       |       |
|----------|--------|--------|--------|------|-------|-------|
|          | Romans | Images | Contes | B.D. | Docs. | Total |
| Nombre   | 69     | 68     | 1      | 40   | 42    | 220   |

| Livres J |        |        |        |      |      |       |
|----------|--------|--------|--------|------|------|-------|
|          | Romans | Images | Contes | B.D. | Docs | Total |
| Nombre   | 89     | 0      | 0      | 41   | 42   | 172   |

E = Enfant (7 à 11 ans)      J = Junior ((11 à 14 ans)

Soit un total de **392** livres pour le secteur jeunesse.

### 2 - ACHAT DES LIVRES "ADULTES" :

| Livres Adultes |        |           |             |       |
|----------------|--------|-----------|-------------|-------|
|                | Romans | Policiers | Docs+Biogr. | Total |
| Nombre         | 116    | 49        | 11          | 183   |

### 3 - PRETS "SECTEUR JEUNESSE" :

| Année | Prêt E | Prêt J |
|-------|--------|--------|
| 1998  | 823    | 382    |
| 1999  | 1 587  | 721    |
| 2000  | 3 974  | 1 235  |

### 4 - PRETS SCOLAIRES :

- 1999 : 1 251
- 2000 : 1408

### 5 - PRETS "ADULTES" :

- 1998 = 2 013
- 1999 = 2 302
- 2000 = 2 512

### 6 - BILAN :

Nous espérons atteindre 4 000 prêts enfants pour l'an 2 000. Nous étions largement au-dessous du chiffre, puisque 6 617 prêts ont été effectués auprès de nos jeunes lecteurs (prêts scolaires compris).

### 7- PROJETS :

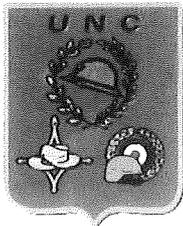
Septembre prochain verra l'ouverture d'une ludothèque dans les locaux de la "Maison du Savoir". Deux pièces seront consacrées à cette activité qui regroupera :

- 2 000 jouets (legos, play-mobil, jeux de société, ....etc)
- 50 CD-ROM
- des jeux d'extérieur (trottinettes, vélos, rollers....etc)
- 150 vidéos K7
- 50 déguisements

L'Association Culture et Bibliothèques Pour Tous fait appel à des bénévoles qui accepteraient de l'aider à gérer cette ludothèque, et à assumer quelques permanences.

# UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

## Association Locale LE CONQUET - TREBABU



Dans le Monde Associatif Conquétois, l'UNC figure en très bonne place avec ses 133 adhérents dont 11 veuves. Les Anciens Combattants peuvent être classés en trois générations 39/45, T.O.E et AFN.

L'Association (Loi 1901) se compose d'un Conseil d'Administration de 19 membres qui ont élu leur bureau composé de 9 membres.

### BUT et OBJECTIFS

Sa mission est de défendre par tous les moyens les intérêts moraux, sociaux et matériels des adhérents et de leurs Ayant-droits, perpétuer le Souvenir des Combattants "morts pour la France", de servir leur MEMOIRE et d'INCITER ses membres à participer activement à la VIE DE LA CITE.

### COMPOSITION DU BUREAU ACTUEL (3<sup>ème</sup> Mandat)

|                    |                                       |
|--------------------|---------------------------------------|
| Président          | KEROUANTON Jean-Pierre                |
| Vice Président     | LE GALL Jacques                       |
| Vice Président     | LENAFF Pierre                         |
| Secrétaire         | MESSANT Gérard                        |
| Secrétaire Adjoint | CADIOU Servais                        |
| Trésorier          | MENARD Henry                          |
| Trésorier Adjoint  | LE RU Jean                            |
| Membre             | RICHARD Clotilde<br>(Déléguée veuves) |
| Membre             | LE GLOAHEC Alfred                     |

### DEVOIR DE MEMOIRE

Chaque année, le 18 Juin, Anniversaire du Célèbre APPEL DU GENERAL DE GAULLE, nous **HONORONS** depuis 1993 à la Stèle de PORSLIOGAN les 5 Aviateurs Alliés tombés sur ce site le 6 Juillet 1943, mais aussi les Conquétois qui le 18 Juin 1940 également et en ce même lieu refusant la soumission ont préféré l'Exil en rejoignant la Grande Bretagne. Ils étaient 32 dont 22 avaient de 15 à 21 ans, 2 d'entre eux sont toujours des nôtres aujourd'hui : Paul KEREBEL et Emile TREBAOL, sans oublier Raymond JEGUN devenu Conquétois plus tard.

Nous **HONORONS** aussi nos 55 résistants (FFI) dont 40 de chez nous très jeunes pour la plupart qui le 7 Août 1944 se sont ralliés et ont apportés un soutien non négligeable aux Alliés pour libérer le secteur et Le Conquet en particulier les 10 et 11 Septembre 1944. 12 d'entre eux sont toujours parmi nous ; ils sont notre Mémoire Vivante, peut-être méconnus pour beaucoup

d'entre nous, il s'agit d'Alexis AUFFRET, Pierre BREHIER, Jacques COUGNY, François FALHUN, Jean LE GOASTER, François LE BRIS, Jo QUERE, Jo SALAÜN, André LE PORT, Jean TANGUY, Jean ROUE, Léon QUERE sans oublier André FORNY résidant actuellement à Ouessant.

### INFORMER

Les droits des Anciens Combattants et leurs ressortissants, des veuves, des pupilles de la Nation sont trop souvent ignorés, ceci étant nous remplissons parfaitement notre rôle en les informant régulièrement des nouveaux acquis.

La carte du Combattant peut dorénavant être obtenue pour tous les militaires rappelés qui ont séjourné au moins quatre mois en Algérie entre le 31 Octobre 1954 et le 02 Juillet 1962. Pour l'Indochine les dates d'obtention du titre de reconnaissance de la nation s'étendent du 11 Août 1954 au 1<sup>er</sup> Octobre 1957.

### RETRAITE MUTUALISTE DU COMBATTANT

Concerne les titulaires de la carte ou du titre de reconnaissance, ainsi que les ayants droits, veuves, orphelins ou ascendants " Morts pour la France " à titre militaire. TROP NOMBREUX, sont ceux qui méconnaissent les très intéressants avantages que beaucoup nous envient.

- FISCAUX, attachés aux versements effectués, déductibles des impôts.
- RETRAITE perçue exonérée en totalité de l'impôt sur le revenu, CSG et CRDS.
- PEUT se constituer à partir de 4 années de versements.
- REVALORISATION annuelle par l'Etat (Erosion monétaire).
- L'ETAT participe à la constitution de votre retraite avec majoration de 12,5 % à 60 %
- CAPITAL non soumis à droit de succession
- TRANSFORMATION de la Rente en une rente de réversibilité etc...

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétaire : Gérard MESSANT au 02 98 89 07 50.

### AIDE ADMINISTRATIVE et ACTION SOCIALE

- Renouvellement des anciennes cartes du Combattant
- Montage des dossiers de Titre de Reconnaissance
- Demande de décorations
- Etablissement des dossiers de retraite du Combattant à 65 ans
- Demandes de secours, aide aux veuves après obsèques...

## PERMANENCES

Depuis plusieurs années, l'Association locale assure des permanences le 2<sup>ème</sup> Samedi du mois de 10H00 à 12H00 exception faite des mois de Juillet et Août, et actuellement à la Maison des Associations, Place Charles MINGUY.

## LES VEUVES

Depuis 10 ans elles sont ressortissantes à part entière de l'Office Nationale des Anciens Combattants (ONAC), un certain nombre de revendications, nous l'espérons, verront le JOUR dans un proche AVENIR et notamment au niveau des pensions de reversion, de la retraite du Combattant etc... et plus nombreuses elles adhéreront à nos Associations plus forts nous seront pour les faire aboutir. Le Conquet est un bon exemple au niveau Départemental.

## ACTIVITES (En dehors des Cérémonies Officielles)

Le Dîner dansant du Printemps à TREBABU a été un succès financièrement, grâce essentiellement aux habitués des années passées et à la **Tombola** dotée de lots intéressants offerts par la CARAC du FINISTERE (Notre Mutuelle). UN EFFORT sera nécessaire l'an prochain de la part des Adhérents principalement pour confirmer leur SOLIDARITE dans cette démarche en faveur de NOS ŒUVRES SOCIALES.

# COCHON GRILLE JEUDI 5 JUILLET 2001

Même objet pour ce Rendez-vous CHAMPÊTRE dans le "PARC DE BEAUSEJOUR" cette année. Un GRAND LOTO est organisé après le repas sous Barnum, ainsi qu'un Concours de PETANQUE. Buvette, Animation, tout compris 80 Frs et 1/2 Tarif pour les moins de 10 ans.

Inscriptions et renseignements à l'OFFICE DE TOURISME au 02 98 89 11 31.

Ce rendez-vous festif est chaque Année une occasion de nous retrouver avec la population et les premiers vacanciers. VENEZ NOMBREUX...

La VITALITE de notre équipe n'est plus à démontrer et grâce à la MUNICIPALITE et à VOUS TOUS, AMIS, COMMERÇANTS qui êtes tous très GENEREUX pour notre LOTO, à VOUS AUSSI FIDELES SYMPATHISANTS, grâce à vous nous avons sans aucun doute de belles années devant nous et nous vous remercions chaleureusement pour vos ENCOURAGEMENTS.

**BONNES VACANCES A TOUS...**

**LE PRESIDENT**

J.P. KEROUANTON

## L'ÉTÉ

*Enfin voici l'été. L'avons nous attendu  
Arrête Borée toutes ces trombes malvenues  
Laisse Phébus réchauffer notre corps et notre âme  
Et que sur la plage, nous n'ayons plus de grosses lames.*

*Pour que les touristes admirent nos paysages.  
Nous n'avons pas les Cyclades pour un si long voyage  
Ni l'Acropole pour admirer les vieilles pierres  
Mais Ouessant, Molène et leurs sauvages bruyères.*

*Voici les vacances qui réunissent les familles  
Les grands-parents heureux des petits qui babillent  
Et les enfants des villes que l'on voit satisfaits*

*Soyez les bienvenus, visiteurs du Conquet  
Et n'oubliez pas ceux qui pour vous travaillent  
Afin que vos vacances soient les meilleures qui valent.*

R.G.

Mai 2001

# PIERRES ET CONSTRUCTIONS AU CONQUET

par Louis CHAURIS Directeur de recherche au CNRS (E.R)

## INSTALLATIONS PORTUAIRES

### (deuxième partie)

Le projet grandiose de brise-lames, proposé par l'ingénieur Goury, était ajourné, mais non abandonné ! En décembre 1843, Le Helleco signe un mémoire sur la construction d'un môle destiné à joindre les roches des Renards à la terre. Ce jeune ingénieur propose d'adopter pour les fondations des blocs de béton. Il indique que " la côte schisteuse (micaschistes) du Conquet fournira les moellons, mais non la pierre de taille et le sable qui devront venir de l'Aber-Ildut ". Il précise que ce dernier port offre tous les avantages désirés en ce qui concerne la qualité du sable. Il rappelle qu'il existe aussi du sable dans la baie des Blancs-Sablons, mais c'est pour ajouter immédiatement qu' " il est de qualité inférieure au sable quartzueux de l'Aber ". Dans cet avant-projet, le môle joignant la pointe des Renards aux roches de ce nom, n'était qu'une partie des ouvrages nécessaires à l'aménagement du Conquet. En février 1845, le sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics demandait que le programme soit complété par l'addition d'un brise-lames. Les travaux envisagés s'élevaient à la somme de 6 millions de francs ! mais la révolution de 1848 devait faire tomber dans l'oubli le môle et le brise-lames...

Devant ces atermoiements répétés, les pétitions se succèdent : 1852, 1853, 1856. Ainsi, en 1852 : " Notre promontoire, sentinelle avancée, se verrait (-il) exclu du budget de l'Etat " ? Et les pétitionnaires de souligner tous les avantages que procureraient les améliorations du port : refuge pour les navires marchands inquiétés par les forces navales ennemies, ressource dans le cas où Brest serait bloqué, relâche pour les bâtiments surpris par les vents contraires ou la tempête, " obligés à leurs risques et périls, de se jeter dans les criques voisines et foraines de Porz-Liogan et des Blancs-Sablons qui offrent des dangers à chaque instant "... En 1853, on attire l'attention du Gouvernement de Sa Majesté impériale (Napoléon III) dont la bienveillance et l'appui sont assurés à toutes les grandes entreprises ayant pour but la prospérité de l'industrie et du commerce... En 1856 : " S'il est sur nos côtes, un travail projeté d'une utilité incontestable et reconnue comme telle depuis de longues années par le gouvernement comme par nos marins, c'est la construction au Conquet d'une jetée

et d'un môle qui en feraient un port de relâche aussi sûr que commode "... Et après avoir rappelé les différents projets restés sans suite, de s'interroger : " D'où vient donc que l'accord de tant de bonnes volontés soit resté stérile et qu'au bout de trois quarts de siècle, la première pierre de ce môle soit encore à poser ? ".

En novembre 1858, l'ingénieur de Carcaradec, après avoir noté, ce que tout le monde reconnaît, à savoir que " les qualités (du havre du Conquet) ne répondent pas aux avantages de sa position géographique ", et examiné les différents projets élaborés pour pallier les " coups de mer d'une extrême violence " (projets d'abritement à l'intérieur ou à l'extérieur du havre, les premiers peu dispendieux, mais d'une efficacité contestée, les seconds exigeant de trop grands sacrifices financiers), propose une solution intermédiaire, à savoir l'établissement d'une jetée ancrée " tout à fait à l'extrémité de la pointe Sainte-Barbe, afin d'avancer le plus possible le mouillage vers les grandes profondeurs d'eau ". L'ingénieur suggère que " les parements du massif de maçonnerie supérieure, au lieu d'être en pierres de taille (soient) construits en moellons plats et minces, smillés ou simplement dégrossis et maçonnés sur un mètre d'épaisseur ". L'ingénieur rappelle que Le Conquet possède " des carrières d'un schiste (micaschiste) de dallage à lits très réguliers et de très bonne qualité qui conviendrait parfaitement à cet usage ". La maçonnerie de pierres de taille s'élèverait à 451,48 m<sup>3</sup> ; la maçonnerie de moellons smillés à 3686,96 m<sup>3</sup>. Le projet est évalué à 650 000 Francs.

Et le temps s'écoule toujours... Il faudra attendre 1868 pour commencer, enfin, à voir un projet se concrétiser. En avril de cette année, la commission nautique réunie à cet effet va se prononcer pour la construction d'un môle à la pointe Saint-Christophe. Du fait de la substitution progressive de la navigation à vapeur à la navigation à voile, le projet d'un port de refuge a perdu son acuité et l'amélioration du port est devenue " une question purement locale ". devis et cahier des charges sont signés le 14 février 1870. Ils concernent " l'exécution d'un môle avec cale, enraciné au saillant le plus

occidental de la pointe Saint-Christophe, et d'un chemin d'accès pratiqué dans la falaise ". Sa longueur sera de 94 mètres au niveau du dallage de couronnement. Il affectera en coupe une forme trapézoïdale avec 4 mètres de largeur au sommet et talus incliné au 1/10ème sur les faces ; il se terminera par un musoir tronconique. Le sommet sera à un mètre au-dessus des plus hautes mers d'équinoxe, soit à la côte 8,72. Le môle sera surmonté sur la face du large par un parapet de 0,70 mètres d'épaisseur sur un mètre de haut. Une cale de 60,88 mètres sera accolée sur la face est du môle, avec une largeur de 5 mètres et une pente de 12%.

D'où proviendront les pierres de construction ? Les moellons bruts seront fournis pour partie par la démolition de l'ancienne jetée et du débarcadère, pour partie " soit des carrières actuellement existantes, soit des carrières nouvelles que l'entrepreneur aura à ouvrir, notamment dans l'îlot de Coz Castel et dans la presqu'île de Kermorvan ". En outre, " les moellons de bonne qualité qui proviendront des excavations du chemin d'accès seront utilisés dans la maçonnerie du môle ". Par contre, les moellons de parement proviendront des carrières de Laber ; il en sera de même pour la pierre de taille. Quant aux pavés, ils seront extraits à l'île Longue. Le sable proviendra des grèves de Laber.

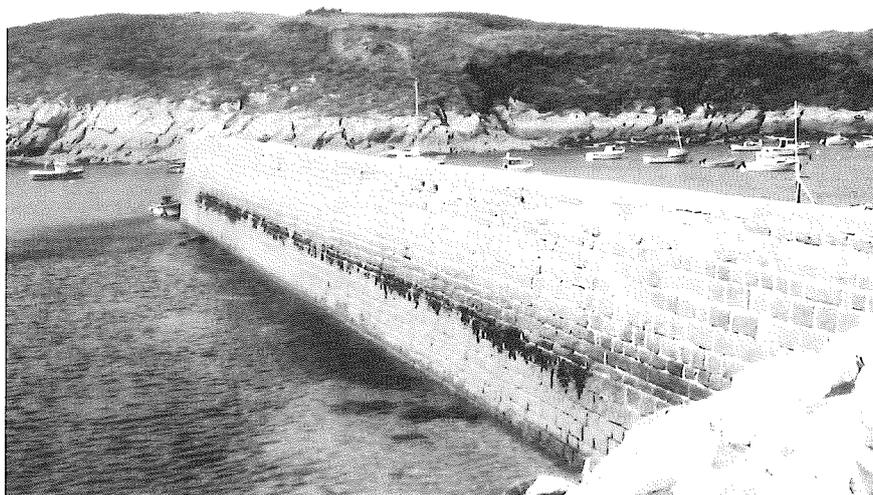
Le projet était déclaré d'utilité publique le 27 juillet 1870. Le 15 février 1873, un additif fait au devis indiquait que la risberme maçonnée était supprimée et remplacée par des enrochements en granite de Laber dont le volume sera au moins de 0,30 m<sup>3</sup>. Le détail estimatif indiquait un prix total de 100 000 francs. L'adjudication avait lieu le 29 mars 1873, au profit du sieur Prigent Jean, qui avait offert un rabais de 13%. Les travaux devaient être exécutés entre

1873 et 1876.

Tel qu'il se présente aujourd'hui, le môle Saint-Christophe apparaît polyolithique, c'est-à-dire ayant fait appel à des pierres de nature et de provenance différentes. Cette modalité est particulièrement nette pour le parement ouest où ont été utilisés, non seulement le granite porphyroïde rose de l'Aber-Ildut, mais aussi la granodiorite des Renards (extraite possiblement dans la presqu'île de Kermorvan) ; le kersanton de la rade de Brest (restauration ?), les gneiss et micaschistes locaux. Le parapet est couronné par une assise en granite rose de Laber ; ces superbes pierres de taille sont toujours intactes, soulignant ainsi la qualité de ce matériau et son grand intérêt pour les constructions à la mer ; au-dessous du couronnement a été notée la présence de gneiss granitique (de Kermorvan ?) ; à l'enracinement du môle, le parapet présente quelques éléments en kersanton (restauration ?). Du côté est, la tablette est en granite rose de Laber, en belles pierres de taille, surmontant un parement de moellons gneissiques.

Depuis l'achèvement du môle Saint-Christophe, en 1876, le port du Conquet s'est nettement étendu vers l'aval avec la construction de la grande jetée-débarcadère (digue Sainte-Barbe en 1923-1926, puis en 1969-1970), enracinée près de la pointe de ce nom, enfin avec l'exécution d'un vaste terre-plein (quai Aviso-vauquois) en 1989-1991. ces ouvrages en béton sont complétés par des enrochements en granite gris-bleuté à grain fin de Saint-Renan et en granite porphyroïde de l'Aber-Ildut. Ces aménagements importants restent toutefois bien en deçà des projets grandioses du siècle précédent qui n'ont pas vu le jour.

(à suivre)...



*Môle Saint-Christophe (1873-1876), polyolithique.  
Au premier plan, à droite, enrochement récent en granite fin de Saint-Renan.*



